



**Paroles dominantes**  
**Paroles dominées**

**Colloque interdisciplinaire**

14 - 15 novembre 2023  
Orléans



## Résumé de communication

Maxime Maréchal

**L'interprète, garant e de l'ordre subjectif ou administratif du discours ? La place des interprètes dans les rapports de pouvoir langagier dans les entretiens de demande d'asile en France**

*15 novembre / 10h45-11h15*

Lors des phases d'instruction des demandes d'asile, les récits sont au cœur des processus de prise de décision, dans un contexte de suspicion institutionnalisée à l'égard des personnes en demande d'asile. Loin d'être une simple garantie, l'intervention de l'interprète s'inscrit dans le dispositif d'examen suspicieux et inquisiteur des paroles exilées. Cette communication vise à questionner la fonction des interprètes dans la transformation d'une parole subjective en un texte bureaucratique qui servira de fondement à la décision administrative. La présentation rappellera l'évolution du mandat traductif des interprètes dans l'administration de l'asile, et s'appuiera sur l'analyse d'observations d'entretiens d'asile pour questionner l'agentivité des interprètes dans ce processus bureaucratique décisif.